

Communication / Rappel

Participation des athlètes suisses aux compétitions internationales de type “interclub”

La participation aux compétitions internationales des athlètes détenteurs d’une licence auprès de Swiss Ice Skating est soumise aux règlements suivants :

<https://www.swissiceskating.ch/fr/patinage-artistique/cadres-et-athletes/documents>

Les compétitions du calendrier officiel de l’ISU, ouvertes pour les catégories novices aux inscriptions par les clubs, peuvent **exclusivement** faire l’objet d’une participation d’athlètes du Team Novice de Swiss Ice Skating. Les athlètes sont inscrits et patinent sous le nom du club qu’ils représentent (à leurs propres frais) mais doivent au préalable recevoir l’autorisation de l’entraîneur national de la relève pour s’y inscrire.

Toutes les autres compétitions internationales de type “interclub” peuvent faire l’objet d’une participation de tous les athlètes licenciés de Swiss Ice Skating. Sont considérées comme compétitions “interclub” toutes les compétitions ne figurant pas sur le calendrier officiel de l’ISU (selon la communication ISU) mais mentionnant l’ouverture internationale aux clubs en tant que tel sur son *announcement*. Les athlètes sont inscrits et patinent sous le nom du club qu’ils représentent (à leurs propres frais). Ils ne doivent pas recevoir l’autorisation du chef sport de performance ou de l’entraîneur national de la relève pour s’y inscrire.

Il est de la responsabilité de l’athlète et de son coach ainsi que des clubs qui effectuent les inscriptions de veiller à respecter ces directives. En cas d’inscription non-réglementaire, Swiss Ice Skating demandera le retrait des athlètes des listes de départ des patineurs.

Remarque : les “personal best/éléments techniques” effectués en compétitions internationales de type “interclub” ne figurant pas sur le calendrier ISU ne seront pas reconnus ni pour PISTE, ni pour la sélection des cadres 2021-22.

En cas de non-respect, Swiss Ice Skating se réserve le droit d’appliquer des sanctions, conformément aux règlements ISU.

Ittigen, le 31 août 2020